

CONSEIL COMMUNAL DU 24 01 2005

ORDRE DU JOUR

Séance Publique

1. PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Communal du 20 12 2004 - Approbation - Décision.
2. INFORMATIONS.
3. POLICE : Règlement complémentaire du Conseil Communal relatif à la réservation d'un emplacement réservé aux handicapés, rue du Village n° 50 à Obaix - Décision.
4. POLICE : Règlement complémentaire du Conseil Communal relatif à la réservation d'un emplacement réservé aux handicapés, rue Pachy Couche n° 37 - Décision.
5. POLICE : Règlement complémentaire du Conseil Communal relatif à la réservation d'un emplacement réservé aux handicapés, Place de Luttre n° 5 - Décision.
6. POLICE : Règlement complémentaire du Conseil Communal relatif au marquage de lignes jaunes discontinues vis-à-vis d'un garage rue Trieu Nocart 8/10 - Décision.
7. FETES PUBLIQUES : Emplacements forains - Cahier spécial des charges - Arrêt - Décision.
8. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : Convention établie entre l'Administration Communale et l'A.S.B.L. HIPPO-SART - Décision.
9. ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : Centre de vacances - Projet pédagogique et règlement d'ordre intérieur - Décision.
10. BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE : Création d'un Centre de littérature de jeunesse par la Province de Hainaut – Coopération avec la Bibliothèque centrale du Hainaut - Convention - Approbation - Décision.
11. FINANCES : Affectation du boni extraordinaire au paiement de l'installation et renouvellement de l'étanchéité de la toiture de la salle polyvalente de Viesville - Décision.
12. LOGEMENT : Appartement sis rue de l'Eglise 41 à Pont-à-Celles - Bail de location - Approbation - Décision.
13. PATRIMOINE COMMUNAL : Installation d'antennes GSM par BELGACOM MOBILE dans les clochers des églises de Pont-à-Celles et Buzet - Annexes aux conventions adoptées le 15 03 2004 - Modification - Approbation - Décision.
14. PATRIMOINE COMMUNAL : Arsenal de Pont-à-Celles – Opération de revitalisation urbaine – vente des terrains – prix – décision
15. PATRIMOINE COMMUNAL : Arsenal de Pont-à-Celles - Mise à disposition de trois halls – Convention – Approbation - Décision
16. TRAVAUX : SAE/CH115 Site de l'Arsenal S.N.C.B. - Travaux d'équipement - Projet, devis estimatif, mode et avis de marché - Approbation - Décision.
17. DEVELOPPEMENT RURAL : PCDR – Convention-exécution 2003D – Aménagement d'une liaison pour usagers lents entre Liberchies et Frasnes-Lez-Gosselies – Avant-projet - Approbation

18. PERSONNEL COMMUNAL : Modification des statuts administratif et pécuniaire du personnel communal - Décision.
19. FINANCES : Aide communale aux sinistrés de la catastrophe naturelle ayant ravagé les pays du Sud et du Sud-Est de l'Asie le 26 décembre 2004 – décision
20. FINANCES : Fabrique d'Eglise Saint Martin à Buzet - Compte 2003 - Avis.
21. FINANCES : Fabrique d'Eglise Saint Nicolas à Luttre - M.B. n° 1 de 2004 - Avis.
22. FINANCES : Fabrique d'Eglise Saint Martin à Buzet – Budget 2004 - M.B. n° 1 de 2004 - Avis.
23. FINANCES : Fabrique d'Eglise Saint Martin à Thiméon - M.B. n° 2 de 2004 - Avis.
24. FINANCES : Fabrique d'Eglise Saint Georges à Viesville - Budget 2005 - Avis.
25. DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN POINT DE Mr Charles PETITJEAN, Conseiller Communal : "Désagréments produits par les travaux de la station de pompage à Luttre au plan de l'habitat et de la nappe phréatique – Action de la commune"
26. DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN POINT DE Mr Charles PETITJEAN, Conseiller Communal : "Sécurisation du carrefour : rue du Commerce – rue Ste Anne – rue de Ronquière. Décision"

Huis Clos

27. PERSONNEL COMMUNAL : Emploi complémentaire d'un membre du personnel communal - Décision.
28. PERSONNEL COMMUNAL : Pause-carrière 1/2 temps à accorder à un membre du personnel – Prolongation - Décision
29. PERSONNEL ENSEIGNANT : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Luttre à partir du 24 11 2004 - Ratification - Décision.
30. PERSONNEL ENSEIGNANT : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Pont-à-Celles à partir du 22 11 2004 - Ratification - Décision.
31. PERSONNEL ENSEIGNANT : Agréation de la désignation temporaire pour 12 périodes d'un maître spécial de religion catholique aux écoles communales de Pont-à-Celles Entité à partir du 03 12 2004 - Ratification - Décision.
32. PERSONNEL ENSEIGNANT : Prolongation de la désignation d'un agent APE institutrice maternelle pour 13 périodes du 01 01 2005 au 30 06 2005 aux écoles communales de Viesville et Luttre - Ratification - Décision.
33. PERSONNEL ENSEIGNANT : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Buzet, à partir du 06 12 2004 - Ratification - Décision.
34. PERSONNEL ENSEIGNANT : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale de Viesville à partir du 06 12 2004 - Ratification - Décision.
35. PERSONNEL ENSEIGNANT : Prolongation de la désignation d'un agent contractuel

subventionné (ACS-APE) puéricultrice pour 4/5 temps du 01 01 2005 au 30 06 2005 à l'école communale de Thiméon - Ratification - Décision.

36. PERSONNEL ENSEIGNANT : Prolongation de la désignation d'un agent contractuel subventionné (ACS-APE) puéricultrice pour 4/5 temps du 01 01 2005 au 30 06 2005 à l'école communale de Luttre - Ratification - Décision.
37. PERSONNEL ENSEIGNANT : Désignation d'une institutrice primaire temporaire pour 24 périodes à l'école communale de Luttre à partir du 13 12 2004 - Ratification - Décision;
38. PERSONNEL ENSEIGNANT : Désignation d'une institutrice maternelle temporaire pour 26 périodes à l'école communale d'Obaix, implantation Buzet (2 classes) à partir du 20 12 2004 - Ratification - Décision;
39. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Désignation d'un chargé de cours temporaire en SS section laboratoire d'informatique à raison de 40 périodes du 01 09 2004 au 30 06 2005 - Ratification - Décision.
40. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Désignation d'un chargé de cours temporaire en SS section laboratoire d'informatique à raison de 80 périodes du 08 12 2004 au 08 06 2005 - Ratification - Décision.
41. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Désignation d'un chargé de cours temporaire en SS section épreuve intégrée de la section technicien en utilisation de l'informatique option graphique, à raison de 8 périodes, du 01 12 2004 au 31 12 2004 - Ratification - Décision.
42. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Désignation d'un chargé de cours temporaire en SS section préparation de l'épreuve intégrée de la section technicien en utilisation de l'informatique option graphique, à raison de 32 périodes, du 01 12 2004 au 31 12 2004 - Ratification - Décision.
43. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Augmentation d'attributions - Désignation d'un chargé de cours temporaire en SS section laboratoire d'informatique à raison de 80 périodes du 01 09 2004 au 30 06 2005 - Ratification - Décision.
44. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Augmentation d'attributions - Désignation d'un chargé de cours temporaire en SS section dactylographie et traitement de texte à raison de 80 périodes du 01 09 2004 au 30 06 2005 - Ratification - décision;
45. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Désignation d'un expert en section SS pratique de la prise de vues en mode numérique à raison de 80 périodes du 03 12 2004 au 30 06 2005 - Ratification - Décision.
46. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Désignation d'un expert en section SS laboratoire de logiciel dédié au traitement de l'image numérique à raison de 80 périodes du 11 01 2005 au 30 06 2005 - Ratification - Décision.
47. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Désignation d'un expert en section SS commerce à raison de 72 périodes du 11 01 2005 au 30 06 2005 - Ratification - Décision.
48. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Désignation d'un expert en section SS comptabilité à raison de 40 périodes du 11 01 2005 au 30 06 2005 - Ratification - Décision;
49. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Désignation d'un expert en section SS droit à raison de 40 périodes du 11 01 2005 au 30 06 2005 - Ratification - Décision;
50. ECOLE DE PROMOTION SOCIALE : Désignation d'un expert en section SS notions

d'informatique générale à raison de 8 périodes du 11 01 2005 au 30 06 2005 - Ratification -
Décision.

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre ff,

G. CUSTERS.

J. PAINBLANC.